

DÉCRYPTAGE

Pourquoi Veolia voulait s'offrir l'activité déchets dangereux de Suez

Le marché français des déchets dangereux est très concentré. Une soixantaine de sites traite ces déchets d'une nature très variée, mais seuls 13 sites, détenus par Suez, Veolia et par Sécché, pour l'un d'entre eux, peuvent les stocker.



Le site de déchets dangereux de Suez (société Sita FD) à Bellegarde (Gard) stocke les déchets du BTP amiantés et les terres polluées. Il fait partie de ceux que Veolia convoite dans le cadre de la fusion. (Suez)

Par **Myriam Chauvot**

Publié le 14 déc. 2021 à 19:36 | Mis à jour le 14 déc. 2021 à 19:51

C'est l'un des actifs qui faisait saliver Veolia chez Suez. **Et l'antitrust a décidé de ne pas laisser le nouveau groupe en disposer totalement** : le marché français des déchets dangereux est très concentré, et plus rentable que l'eau. Dans l'Hexagone, il n'y en a que 13 sites pour les stocker, sept détenus par Suez, cinq par Veolia et un par Sécché

Environnement- ce dernier représentant 30 % du 1,5 million de tonnes de capacité de stockage autorisé annuellement.

Mais Bruxelles exige que le duo Veolia-Suez ne conserve pas quatre de ces sites capables de conserver un déchet classé dangereux, c'est-à-dire répondant à, au moins, un des 14 critères réglementaires de dangerosité (corrosif, inflammable, etc.). Ces critères aboutissent à un ensemble hétérogène, allant des terres polluées aux huiles de vidange en passant par les déchets amiantés et les solvants. En 2018, dernière année recensée, la France a généré environ 12 millions de tonnes (MT) de déchets dangereux.

Combustibles alternatifs

Sur ce total, 9,5 millions de tonnes ont été traitées. L'écart avec les 12 MT produites correspond aux véhicules hors d'usage qui, une fois les fluides purgés, sont considérés comme non dangereux (2 MT). Les sols pollués représentent les quantités de déchets dangereux traitées les plus importantes (2,2 MT), suivis des déchets chimiques (1,3 MT) et des déchets minéraux de la construction (1,2 MT).

Un peu moins de la moitié des déchets dangereux sont valorisés, dont 35 % recyclés ou régénérés (tels les batteries et accumulateurs, ou les huiles de vidange dont on refait des huiles moteur vierges). Les 2 MT de déchets dangereux ayant un fort pouvoir calorifique (peintures, solvants...) servent directement de combustibles alternatifs pour les fours cimentiers.

Comment la Saur grandit dans l'ombre des géants Veolia et Suez

Stockage souterrain interdit

Post-traitement, 30 % des déchets dangereux sont incinérés dans des incinérateurs spéciaux. Le stockage concerne leurs résidus d'incinération et ceux d'incinération des ordures ménagères, qui ont statut de déchets dangereux car ils concentrent la toxicité.

Au final, 34 % des tonnages de déchets dangereux finissent stockés dans les 13 sites français habilités ou à l'étranger. Vu leur dangerosité, en France pas question de les enfouir, la réglementation l'interdit. Le stockage doit être réversible et ne pas risquer d'affecter les nappes phréatiques. « Visuellement, les sites de stockage ressemblent à

des ziggourats : on fait des montagnes structurées en alvéoles imperméables, que l'on végétalise ensuite, avec une parfaite traçabilité : vingt ans après, on sait où est un déchet dangereux et de quel producteur il vient », explique un professionnel.

L'affaire StocaMine

Située dans le Haut-Rhin, l'ex-mine de sel de StocaMine a rappelé le danger d'enfouir les déchets dangereux sous terre, dans les mines de sel à combler comme le font l'Allemagne et la Pologne. Convertie en site de stockage de déchets dangereux en 1999, StocaMine a subi en 2004 un incendie dévastateur. Depuis, l'Etat plaide pour couler dans le béton les 42.000 tonnes qui y sont stockées car la mine menace de s'effondrer. En octobre 2021, les opposants à cette solution sont parvenus en justice à l'empêcher et exigent qu'on sorte les 42.000 tonnes stockées. C'est déjà fait pour le mercure. Reste, si c'est faisable, à savoir où les mettre. Impossible de créer un nouveau site de stockage vu l'hostilité de la population.

Aujourd'hui déjà, pour les besoins annuels français, les capacités de stockage et de traitement, sans être insuffisantes, sont tendues. « Nous devons régulièrement trouver des solutions de traitement hors de France », observe un opérateur indépendant de collecte. Les trois acteurs du stockage sont en position de force. « L'activité déchets dangereux est fort rentable, même si elle ne l'est plus autant depuis qu'a émergé il y a quinze ans la concurrence des mines de sel allemandes et polonaises, qui a obligé les acteurs français du stockage à baisser leurs prix... », remarque néanmoins un expert du secteur.

Notre sélection d'articles

ZOOM - La Finlande préfère le F-35 au Rafale

FOCUS - Voiture électrique : le superbonus du plan Biden scandalise les constructeurs étrangers

EN CHIFFRES - L'agriculture française en 5 chiffres fous

DECRYPTAGE - TGV anglais : comment Alstom a sauvé la face grâce à Bombardier

